

Avis de constitution

SOCIETE « LORD FOR AFRICA CORPORATION » en abrégé « LFAC »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN – PORT-BOUET,
DERRIERE WHARF, NON LOIN DU DEPOT 8 DE LA SOTRA,
TERMINUS 29., Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 19/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LORD FOR AFRICA CORPORATION

» en abrégé « LFAC »

Objet : - PRODUCTION ET COMMERCIALISATION DE TÔLE,
ENDULE ET BAC ;

- PRODUCTION DE TÔLE MÉTALLIQUE DE
CONSTRUCTION ;

- BTP ;

- IMPORTATION ET EXPORTATION ET LE NÉGOCE ;

- LOTISSEMENT ET AMÉNAGEMENT FONCIER ;

- PRESTATION DE SERVICES DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se

rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN – PORT-BOUET, DERRIERE WHARF, NON LOIN DU DEPOT 8 DE LA SOTRA, TERMINUS 29., Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M MIESSAN DANIEL (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ABJ-03-2023-B13-11847 du 02/11/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76824/GTCA/RC/2023 du 02/11/2023

